



Linx

Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre

73 | 2016

Énonciation et marques d'oralité dans l'évolution du français

Présentation

Amalia Rodríguez Somolinos



Édition électronique

URL : <http://linx.revues.org/1620>

ISSN : 2118-9692

Éditeur

Presses universitaires de Paris Nanterre

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2016

Pagination : 9-16

ISSN : 0246-8743

Référence électronique

Amalia Rodríguez Somolinos, « Présentation », *Linx* [En ligne], 73 | 2016, mis en ligne le 01 mars 2017, consulté le 03 novembre 2017. URL : <http://linx.revues.org/1620>

Présentation

1. ÉNONCIATION ET MARQUES D'ORALITÉ¹

Longtemps ignorée par la grammaire et la linguistique traditionnelles, l'étude de l'oral occupe aujourd'hui une position centrale et fait l'objet de nombreux travaux. La linguistique s'est toujours donné comme objet d'étude le français écrit standard ou une langue plus ou moins neutralisée. L'écrit a le prestige de la littérature et de l'orthographe grammaticale. Le français parlé, par contre, était considéré traditionnellement comme un système fautif, présentant des erreurs.

En France, la réflexion actuelle sur l'oral a son point de départ, comme on sait, dans les travaux sur le français parlé réalisés par le GARS, Groupe Aixoise de Recherches en Syntaxe, fondé par Claire Blanche-Benveniste. Les travaux du GARS ont prouvé que la langue parlée constitue un objet d'étude scientifique valable. Il faut signaler également les études sur la variation en français. Elles s'intéressent à l'usage et à la pratique orale de la langue (voir Gadet 1997), y compris l'étude des parlers argotiques. Le français compte actuellement un grand nombre de travaux consacrés à ses variétés orales et informelles, ou encore aux caractéristiques de la langue parlée par rapport à la langue écrite. Ces travaux portent sur le français moderne considéré dans une perspective synchronique.

De façon parallèle, les linguistes se sont intéressés récemment à l'étude de l'oral représenté en diachronie. Leur but est de reconstruire la langue parlée dans les états de langue antérieurs du français. Cela permettrait de mieux saisir l'évolution de la langue, puisque le changement linguistique a lieu essentiellement à l'oral, dans les interactions verbales. Nous ne disposons cependant pas de données orales pour les périodes historiques antérieures à l'enregistrement du son. Par ailleurs, le linguiste diachronicien ne peut avoir l'intuition du sujet parlant. La langue parlée du français médiéval, préclassique ou classique ne peut être atteinte qu'indirectement à travers la représentation qu'en donnent les textes écrits. Certains genres et certaines séquences textuelles se prêtent mieux que d'autres à la représentation de l'oral : les dialogues dans les textes narratifs, dans les pièces de théâtre ou dans les manuels de conversation constituent des voies d'accès à la langue parlée.

Pour ce qui est du français médiéval, un certain nombre de travaux se sont intéressés récemment à l'étude de l'oral représenté, dans une perspective qui est surtout syntaxique. Marchello-Nizia (2012), Guillot et al. (2013 et à par.) étudient la relation entre le discours direct et l'oral représenté dans les textes médiévaux. Les discours directs présents dans les récits médiévaux sont des séquences textuelles se donnant comme de l'oral. Le but est d'établir une grammaire spécifique de l'oral représenté du français médiéval, en étudiant ses caractéristiques linguistiques et formelles au moyen d'une exploration outillée de corpus.

Le présent volume adopte une démarche complémentaire. Nous nous proposons d'étudier les phénomènes énonciatifs et les marqueurs pragmatiques permettant une représentation de l'oral dans les textes d'époques passées. La linguistique de l'énonciation et la sémantique pragmatique permettent aujourd'hui d'analyser les expressions caractéristiques de l'oral : les modalisateurs, les marqueurs du discours, les interjections, les termes d'adresse, les jurons, les blasphèmes, l'expression linguistique des différents actes de langage – demandes, remerciements, excuses –, etc. Ce qui est valable pour le français moderne doit être également valable pour les faits de langue en diachronie. C'est là l'hypothèse de départ de la pragmatique historique et c'est également celle qui sous-tend notre travail.

Les marques d'oralité ne constituent pas une catégorie homogène. La notion de marque d'oralité

¹

Ce volume a été réalisé dans le cadre du projet de recherche FFi2013-41355-P « Marqueurs pragmatiques et oralité en linguistique historique du français » du Ministerio de Economía y Competitividad, Espagne, (Plan Estatal i+D+i 2013-16).

regroupe un certain nombre d'expressions linguistiques qui appartiennent à des catégories grammaticales diverses. La notion de marqueur du discours, par exemple, renvoie à une fonction sémantico-pragmatique et non à une catégorie grammaticale. Elle inclut, pour le français moderne, d'une part les expressions caractéristiques de l'oral spontané comme bon, hein, ben, d'autre part les connecteurs argumentatifs comme mais, pourtant, même, les adverbes modaux épistémiques comme certainement, sûrement, apparemment, les interjections comme écoute, tiens, les verbes parenthétiques comme je pense, je crois, je trouve, je sais, etc. (voir à ce sujet Rodríguez Somolinos 2011). Les marques d'oralité renvoient à un locuteur, elles donnent à voir l'attitude de celui-ci par rapport à son propre discours, ses rapports avec l'allocutaire, les stratégies argumentatives qu'il met en place.

L'étude des marques d'oralité en diachronie est aujourd'hui au centre de la réflexion. En ce qui concerne l'anglais, l'analyse des dialogues historiques a fait l'objet d'un certain nombre de travaux (voir Jucker et al. 1999). Sont importants les travaux de Culpeper et Kytö (2010), qui travaillent sur les dialogues en anglais moderne récent. Ils cherchent à établir dans quelle mesure des genres textuels comme le théâtre ou les actes de procès sont des sources adéquates pour la reconstruction de la langue parlée.

Le présent volume se situe dans le prolongement de travaux antérieurs réalisés par le même groupe de recherche et portant sur le français médiéval. Langue française 149, 2006, dirigé par D. Lagorgette, E. Oppermann-Marsaux et A. Rodríguez Somolinos, porte sur « énonciation et pragmatique : approche diachronique ». *L'Information Grammaticale* 118, 2008 est consacré aux « Propriétés énonciatives et pragmatiques du texte médiéval ». Le colloque Représentations du sens linguistique 5, qui a eu lieu à l'Université de Savoie en mai 2011, a comporté une séance thématique sur la « Représentation de l'oral en diachronie du français » (Lagorgette et Larrivée 2013). À cela vient s'ajouter un numéro monographique de la revue Diachroniques 3, 2013 intitulé « Marques d'oralité en français médiéval ».

Dans le présent volume, nous adoptons une diachronie large, qui ne se limite pas au français médiéval et qui peut arriver jusqu'au français moderne. Les études diachroniques se sont en effet intéressées d'abord à l'ancien français (842-1330), ensuite au moyen français (1330-1550). Les états de langue postérieurs ont été peu étudiés. Les travaux sur le français préclassique (1550-1650) et classique (1650-1789) ont porté traditionnellement sur le lexique, la lexicographie ou la grammaticographie. La description linguistique proprement dite s'est limitée à la stylistique ou à la syntaxe. Il y a très peu de travaux portant sur les phénomènes énonciatifs et pragmatiques. Ces états de langue sont cependant essentiels dans l'étude de l'évolution des marqueurs du discours, puisque la valeur pragmatique moderne apparaît généralement en français classique ou dans le courant du XIX^e siècle. C'est le cas par exemple du marqueur médiatif inférentiel apparemment, qui acquiert sa valeur actuelle à partir de 1740 environ (voir Rodríguez Somolinos 2010).

2. LES CONTRIBUTIONS A CE VOLUME

Dans ce volume, les articles sont organisés en fonction des périodes historiques et des phénomènes linguistiques concernés. Ils peuvent être regroupés en trois sous-ensembles. Les quatre premiers articles sont consacrés à l'évolution de différents marqueurs du discours se produisant à l'oral dans des interactions verbales. A. Rodríguez Somolinos et S. Gómez-Jordana étudient respectivement l'évolution de il paraît que et de Qui dit X, dit Y depuis le français médiéval ou préclassique jusqu'au français moderne. E. Oppermann-Marsaux et M. Saiz-Sánchez s'intéressent à l'évolution de écoute/écoutez et des expressions de type si ferai je, non ferai depuis le moyen français ou le français préclassique jusqu'au français classique. Elles tiennent compte également du fonctionnement de ces marqueurs ou de leurs équivalents (oui, non, si) en français moderne.

Le deuxième groupe est composé par le travail d'Elena Llamas-Pombo, qui met à l'épreuve l'approche pragmatique-énonciative de la ponctuation contemporaine dans l'analyse des signes de ponctuation du

français médiéval.

On classera dans un troisième groupe les articles de D. Lagorgette et de C. Denoyelle, qui travaillent sur le français médiéval. Elles étudient respectivement les jurons et les blasphèmes en moyen français et les termes d'adresse dans l'œuvre de Jean Bodel (XIII^e siècle).

Amalia Rodríguez Somolinos étudie, dans le cadre de la sémantique pragmatique, l'évolution du marqueur médiatif (ang. evidential marker) il paraît que depuis son apparition vers 1650 jusqu'à aujourd'hui. Elle tient compte également de ses équivalents en français médiéval et préclassique il pert que, il appert que, il paroist que. Les marqueurs médiatifs, comme on sait, ont trait à la nature de la source, ils indiquent comment le locuteur obtient ou crée l'information. L'évolution des marqueurs médiatifs fait actuellement l'objet de nombreux travaux, notamment dans le domaine anglo-saxon. Il paraît que p est aujourd'hui exclusivement un marqueur de ouï-dire. Il renvoie à un dire, à une information rapportée. Cet emploi est cependant récent ; il apparaît au XIX^e siècle et ne s'est imposé dans la langue qu'à partir du début du XX^e siècle. En français médiéval, il pert que p relève de la perception visuelle. Il peut renvoyer à une perception visuelle directe avec un sens « on voit bien que ». Le plus souvent, il marque une inférence basée sur une perception visuelle « il est évident que ; à partir des indices il apparaît nettement que ». À partir du français classique et jusqu'au début du XX^e siècle, il paraît que évolue vers une plus grande subjectivité. Il réalise une inférence par raisonnement, basée sur les connaissances du locuteur ou sur des indices qui ne sont pas toujours repérables. Dans cet emploi inférentiel, il paraît que est à rapprocher du apparemment et du il semble que du français moderne qui finiront par le remplacer.

Sonia Gómez-Jordana donne une description syntaxique et sémantique de l'évolution de la structure Qui dit X, dit Y depuis son apparition au XVI^e siècle jusqu'à aujourd'hui. À ses débuts, la structure admet une grande diversité syntaxique et présente des constructions très complexes. À partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle, la variation syntaxique se réduit et le marqueur donne lieu à des formules brèves de type Qui dit argent dit dépenses. Pour ce qui est de l'analyse sémantique, ce travail s'appuie sur la théorie des stéréotypes, développée par J.-C. Anscombe. Les structures de type qui dit X, dit Y sont des énoncés génériques. En français préclassique et classique, Y est présenté le plus souvent comme une propriété essentielle et définitoire de x. Le français contemporain, en revanche, présente Y comme un élément prototypique de x.

Evelyne Oppermann-Marsaux étudie les emplois interjectifs de écoute/ écoutez depuis le moyen français jusqu'en 1750. En suivant la terminologie proposée par Dostie (2004), l'interjection écoute est considérée comme un marqueur discursif résultant d'un processus de pragmatization d'une unité lexicale verbale, à savoir de l'impératif de deuxième personne du verbe écouter. Les premiers contextes qui s'avèrent compatibles avec une interprétation interjective de escoute /écoutez apparaissent en français médiéval. L'article étudie la diversification des emplois interjectifs de écoute /écoutez en français préclassique et classique et leur rapport avec les emplois du marqueur moderne. C'est ainsi que l'appel à l'attention, provenant de la valeur première impérative, cède la place à un appel à la raison. L'étude montre que écoute /écoutez caractérise prioritairement la représentation de l'oral dans le genre théâtral, destiné à une performance orale. Le discours de théâtre semble donc représenter, en français préclassique et classique, un contexte particulièrement favorable à la mise en place de nouveaux emplois à valeur pragmatique.

Marta Saiz-Sánchez trace l'évolution des marqueurs du type si ferai je, non est il, si a, non fait, etc. en français préclassique et classique. Ces structures finiront par aboutir au système moderne oui, non, si. En moyen français, le système de marqueurs avec un verbe substitut commence à se désintégrer. En français préclassique et classique apparaissent des variantes dérivées de si ferai je, non est, etc. : les marqueurs oh ! que si / oh ! que non, qui foisonnent dans le théâtre dès la fin du XVII^e siècle, le marqueur rédupliqué non, non, ou l'expression figée si fait, qui se réduira postérieurement au si de contradiction du français moderne. Toutes ces variantes surgissent à des moments différents et elles

perdurent plus ou moins longtemps dans la langue orale.

Elena Llamas-Pombo s'intéresse au rapport entre l'oralité et la ponctuation des manuscrits médiévaux à partir d'une approche pragmatico-énonciative. L'étude, d'après les outils de la pragmatique, des pratiques graphiques du copiste d'un exemplaire très richement ponctué de l'Ovide moralisé (daté de 1356) permet d'expliquer la fonction linguistique de certains signes, souvent devenue opaque ou insignifiante pour le lecteur actuel du manuscrit. La ponctuation du vers offre dans ce codex les mêmes valeurs linguistiques observées dans la prose des chroniques contemporaines : un système minimal de signes révèle une conscience de la différence entre et conjonction et et connecteur argumentatif, ainsi qu'une distinction de la part du scripteur de différents degrés de cohésion sémantique entre les termes coordonnés par et. Dans ses rapports à la matérialité de l'écriture médiévale, le terme « marques d'oralité » renvoie à la réception réelle du texte et concerne les signes de ponctuation clairement employés comme aide à la lecture orale (« vocale, à haute voix »), ainsi que des formules littéraires du type *ciaux qui l'orront, les auditeurs*, etc. Dans son lien aux modalités énonciatives, le terme « marque d'oralité » fait référence à un deuxième plan de l'oralité, à savoir celui de la représentation de la parole (« mimésis du discours en présence ») ; sur ce plan, l'usage du punctus interrogativus dans ce codex constitue un chapitre notable pour l'histoire orthographique du signe d'interrogation en français.

C'est aux jurons en ancien et moyen français et aux registres de langue auxquels ils appartiennent qu'est consacrée l'étude de Dominique Lagorgette, dont le corpus compare des manuels de Français Langue étrangère anglo-normands (Manières de langage de 1396, 1399 et 1415) à des fabliaux et des farces. Encore très peu étudiés, les registres, en particulier relâchés, sont pourtant perçus comme appartenant plus à l'oralité qu'à l'écrit, d'où leur abondance dans des séquences dialogales. Le discours de l'émotion vive, perçu comme transgressif et tabou, offre qui plus est un bon terrain pour le recueil de ce type de données. Après une étude de la polysémie pragmatique de jurer, qui renvoie tant au blasphème qu'au serment, actes de langage très cadrés par les instances juridiques, sont ensuite décrits les catégories lexicales du corpus (références à l'humain, à la divinité ou au diable ; euphémie) et les actes produits en contexte par les jurons, de l'assertion de la sincérité du locuteur à l'expression mécanique des émotions. Marqueurs de genre, de classe sociale et de zone géographique, ces SN permettent aussi de mettre en relief des phénomènes de grammaticalisation et de pragmaticalisation.

La démarche de Corinne Denoyelle est plus littéraire : si les termes d'adresse sont un des traits essentiels de la dimension humaine de l'interaction verbale, leur utilisation dans les textes médiévaux est trop systématique pour être mimétique. Ainsi ils marquent moins l'oralité qu'ils ne la connotent. Leur étude est longtemps restée dans le cadre des recherches de B. Cerquiglini montrant leur importance narrative comme « guillemets ouvrants » du discours direct (Cerquiglini 1981) dans la situation particulière d'une littérature manuscrite performée à voix haute. C. Denoyelle se situe plus dans la continuité des recherches de D. Lagorgette, qui a redonné aux termes d'adresse leur dimension pragmatique. Etudiant les termes d'adresse dans les textes du moyen français en lien avec les actes de langage qu'ils accompagnent, Lagorgette (2004) avait en effet montré la complexité d'un usage qui mêle exigences illocutoires et informatives. L'analyse que fait C. Denoyelle dans ce volume montre tout le poids de la tradition qui structure les genres littéraires en leur imposant des contraintes de tonalité et de style. Liés de manière caractéristique aux personnages qui les emploient, les termes d'adresse marquent aussi la tonalité générique du texte littéraire (épique ou trivial).

Amalia RODRIGUEZ SOMOLINOS
Universidad Complutense de Madrid

3. BIBLIOGRAPHIE

- CERQUIGLINI, B., 1981, *La parole médiévale. Discours, syntaxe, texte*, Paris, Minuit.
- CULPEPER, J. ET KYTÖ, M., 2010, *Early Modern English Dialogues: Spoken Interaction as Writing*, Cambridge University Press.
- DOSTIE, G., 2004, *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique*, Bruxelles, Duculot.
- GADET, F., 1997, *Le français ordinaire*, Paris, Armand Colin.
- GUILLOT, C., A. LAVRENTIEV, B. PINCEMIN & S. HEIDEN, 2013, « Le discours direct au Moyen Âge : vers une définition et une méthodologie d'analyse », dans D. Lagorgette et P. Larrivée (éds), *Représentations du sens linguistique 5*, Chambéry, éditions de l'Université de Savoie, p. 17-41.
- GUILLOT, C. et alii (à par.), « Diachronie de l'oral représenté : délimitation et segmentation interne du dialogue (xi^e- xv^e siècle) », dans W. Ayres-Bennett, A. Carlier, J. Glikman, T. Rainsford, G. Siouffi et C. Skupien Dekens (éds), *Nouvelles voies d'accès au changement linguistique*, Paris, Classiques Garnier.
- JUCKER, A. et alii 1999, *Historical Dialogue Analysis*, Amsterdam/ Philadelphia, John Benjamins.
- LAGORGETTE, D., 2004, « Termes d'adresse et verbes de parole en moyen français : approche pragmatique », dans J. M. López-Muñoz, S. Marnette et L. Rosier (éds), *Le Discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, p. 194-203.
- LAGORGETTE, D., LARRIVEE, P. (éds), 2013, *Représentations du sens linguistique 5*, Chambéry, éditions de l'Université de Savoie.
- LAGORGETTE, D., OPERMANN-MARSAUX, E., RODRIGUEZ SOMOLINOS, A., (éds), 2006, *Langue française 149, Énonciation et pragmatique : approche diachronique*.
- MARCELLO-NIZIA, C. 2012, « L'oral représenté en français médiéval : un accès construit à une face cachée des langues mortes », dans C. Guillot, A. Lavrentiev, E. Oppermann-Marsaux, B. Combettes (éds), *Le changement en français. Études de linguistique diachronique*, Berne, Peter Lang, p. 247-264.
- OPERMANN-MARSAUX, E., RODRIGUEZ SOMOLINOS, A. (éds), 2008, *L'Information grammaticale 118, Propriétés énonciatives et pragmatiques du texte médiéval*. et alii
- RODRIGUEZ SOMOLINOS, A., 2011, *Langages 184, Les marqueurs du discours : approches contrastives, « Présentation »*, p. 3-12.
- RODRIGUEZ SOMOLINOS, A., 2010, « L'évolution de apparemment en français: la formation d'un marqueur d'attitude énonciative », dans B. Combettes et al. (éds), *Le changement en français. Études de linguistique diachronique*, Berne, Peter Lang, p. 345-361.
- RODRIGUEZ SOMOLINOS, A., (éd), 2013, *Diachroniques 3, Marques d'oralité en français médiéval*.